



INSTITUT DES MILIEUX AQUATIQUES

Bilan d'activité 2008

SOMMAIRE

	Page
1. Présentation de l'Institut Milieux Aquatiques	3
2. Domaines d'intervention	
• L'Agria	4
• Paquet Hygiène	
• Appui technique au CLPM de Bayonne	
• Valorisation des poissons de bolinche	
• Etude anguille sur le bassin d'Arcachon	
• Appui technique aux pêcheurs fluvio-estuariens du bassin Gironde Garonne Dordogne	
• Etude sur le Silure dans le bassin Garonne Dordogne Gironde	
• Enquêteur Ifremer	
• Selfish	
• Autocontrôles GDS Nive-Nivelle	
• Divers piscicultures	
• Inventaire macroalgues	
• Inventaire benthos côte Basque	
• Inventaire piscicole plaine Ansot	
• Macrodéchets	
• Etude prospective Cordouan	
• Cartographie des habitats baie d'Hendaye/Fontarrabie	
• ERMMA	
• Atlas sud Landes Côte basque Ifremer	
3. L'Equipe de l'IMA	

Présentation de l'Institut Milieux Aquatiques

L'Institut des Milieux Aquatiques, créée en 1992 sous statut associatif, est une structure d'études, de conseils et d'assistance technique dans les secteurs des pêches maritimes, estuariennes, de l'aquaculture et de l'environnement aquatique.

L'Institut des Milieux Aquatiques est présidé par Monsieur François MAITIA, Vice-président du Conseil Régional d'Aquitaine, délégué à la pêche, à la montagne et aux relations transfrontalières.

L'association intervient essentiellement en France avec une équipe composée de personnels scientifiques de haut niveau (universitaires et ingénieurs halieutes).

Les principaux donneurs d'ordre de l'Institut sont :

- Les collectivités locales et territoriales : Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, Conseil Général de la Gironde, Conseil Général des Landes, Région Aquitaine, Association du Grand Littoral Atlantique (AGLIA)...
- Les structures professionnelles de la Pêche et de l'Aquaculture : Comités locaux, régionaux et national des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, Groupement de Défense Sanitaire Aquacole Aquitain et GDS Nive-Nivelle, Association "Truite du Pays Basque", Association Agrée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau Douce de la Gironde (AADPPED), Organisations de Producteurs CAPSUD et ARCA COOP...
- Les organismes consulaires et les institutions concernés par ces domaines d'intervention : Direction Ports et Aménagement de la CCI Bayonne Pays Basque, Institution ADOUR, DIREN Aquitaine, Agence de l'Eau Adour-Garonne, IFREMER, OFIMER, AZTI.....
- Les professionnels de la pêche et de l'aquaculture,
- Des entreprises privées, bureaux d'études...

Les différents sites de l'Institut des Milieux Aquatiques :

Site Bayonnais (siège) :

Institut des Milieux Aquatiques
1, rue de Donzac
(Immeuble de la CCI Bayonne Pays Basque -bureau 204)
BP 106
64101 BAYONNE CEDEX

Tél. : 05 59 25 37 75 Fax : 05 59 46 09 73
Email : ima.biarriz@wanadoo.fr

Site Bordelais :

S/co AADPPED de la Gironde - Bureau de la Pêche Professionnelle
Chambre d'Agriculture de la Gironde
17, Cours Xavier Arnozan
33082 BORDEAUX CEDEX

Tél. : 05 56 01 16 13 Fax : 05 56 79 64 24

L'AGLIA

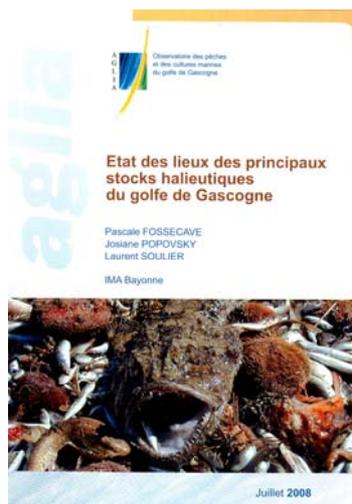
La convention AGLIA IMA 2008 organise les relations de l'IMA avec l'AGLIA. Chaque année, différents thèmes validés en Conseil d'Administration de l'AGLIA, sont abordés par l'IMA dans le cadre de l'Observatoire des pêches et des cultures marines du golfe de Gascogne.

L'IMA est en charge du volet ressources vivantes de cet Observatoire : traitement des statistiques de pêche, études stratégiques et appui technique aux professionnels et collectivités de la façade AGLIA en ce qui concerne les pêches maritimes et la conchyliculture. Les travaux 2008 ont été réalisés par Pascale FOSSECAVE, Josiane POPOVSKY et Elise DUQUESNE, en collaboration avec Laurent SOULIER. Tous les rapports d'études sont consultables sur le site internet de l'AGLIA www.aglia.org.

Action 1 : Etat des lieux des principaux stocks halieutiques du golfe de Gascogne.

Cette synthèse 2008, la première du genre, a pour objectif d'être pérennisée et propose cette année un bilan de l'évolution des avis CIEM ainsi que des quotas concernant les espèces ciblées plus particulièrement par les navires de l'AGLIA ces 10 dernières années. Ce document de synthèse s'appuie sur des indicateurs simples utilisés par les groupes de travail du CIEM, ainsi que sur les données relatives aux TAC et Quotas des espèces concernées.

Pour répondre aux demandes notamment des collectivités et des professionnels de la façade AGLIA, cette étude vise la synthèse des informations existantes concernant les avis scientifiques émis 2 fois par an sur chacun des stocks exploités par les flottilles de l'Union européenne.



Il s'adresse à un public large de décideurs et de relais d'opinion des régions de l'AGLIA et présente de façon accessible les principales notions scientifiques relatives à l'évaluation des ressources halieutiques.

Deux volets sont développés :

- Une initiation à l'halieutique, présente les concepts halieutiques de base tels que les indicateurs d'abondance d'un stock, les indicateurs d'incidence de la pêche sur le stock.

- Une partie fiche explicative par espèce détaille l'état du stock (synthèse réactive des derniers avis émis par le CIEM) ainsi que les dernières valeurs connues concernant les quotas des espèces « phares » du golfe de Gascogne. Le CNPMM et l'Ifremer produisent également des fiches par espèce. La pertinence de ce projet tient donc dans la volonté commune de l'Observatoire et de l'IMA de produire un document accessible sans pour autant être redondant avec des publications existantes.

Les stocks à considérer seront ceux des 9 principales espèces débarquées en valeur dans les criées de la façade AGLIA :

- sole,
- merlu,
- langoustine,
- anchois,
- bar,
- baudroie,
- thon rouge,
- germon,
- maquereaux (espagnol et commun)

Action 2 : Synthèse, traduction et rédaction des avis CIEM 2008.

A l'image du document « bilan » sur 10 ans précédemment cité, un document succinct traduit et rassemble chaque année les avis émis par le CIEM.

DECEMBRE 2008
F. FOSSECAVE
CIEM (Ifremer)

SYNTHÈSE DES AVIS CIEM 2008
Concepts halieutiques de base et avis 2008 :
Anchois, baudroie, langoustine, merlu, sole

La gestion et l'exploitation durable des ressources halieutiques et des stocks nécessitent d'évaluer régulièrement les quantités disponibles et donc de connaître les espèces. De cette manière, il est possible de concilier la mise en valeur des ressources des océans et de favoriser le développement socio-économique du monde maritime.

Aujourd'hui, dans l'optique d'une gestion "raisonnée" des pêcheries, il est nécessaire de :

- Recueillir et analyser les informations disponibles.
- Etablir un diagnostic.
- Prévoir sur la base de situations simulées et de scénarii de gestion le niveau à venir de la ressource.
- Émettre un avis sur l'état des stocks et ses évolutions possibles.

Cette méthode sert de trame de travail aux différents états membres de l'Union Européenne. Ainsi, chaque année, un long processus aboutit des données du diagnostic biologique est fondé. C'est le CIEM (Centre International pour l'Exploitation de la Mer) qui rassemble les travaux des différents experts européens et émette des avis scientifiques sur la situation des stocks halieutiques européens.

Du diagnostic à l'avis biologique ...

L'ensemble de données de pêche - quantités débarquées, effort de pêche, rendement de pêche - est analysé. Les données sont utiles des efforts effectués, de l'effort de pêche.

Reconstituer, à partir d'observations, de la structure de capture (taille et âge des individus capturés, abondance et espèce). Cette analyse est réalisée par le CIEM sur la base d'observations et de données de pêche.

Étudier biologiquement la croissance, la reproduction, les migrations des espèces exploitables.

Calcul et évaluation d'indicateurs, comparés aux données sur l'état des stocks.

Dialoguer avec les professionnels et les administrations en charge des pêches.

Le principe et l'approche de précaution

Le principe de précaution émane de la conférence de Rio de 1992, et 27 principes sont portés juridiquement en décembre 1992. Parmi eux, un principe reconnaît implicitement le rôle des connaissances scientifiques dans les prises de décision en précisant que "les incertitudes limitant ces connaissances ne doivent pas servir de prétexte pour différer l'adoption de mesures indispensables".

L'approche de précaution est la traduction opérationnelle du principe de précaution et est effective depuis la conférence de l'OMU à Rio en 1992, la rédaction du code de conduite pour une pêche responsable de la FAO en 1995 et la conférence sur le développement durable de Johannesburg en 2002.

Les objectifs sont simples :

- "Éviter des dommages sérieux et irréversibles aux pêcheries"
- "Assurer la durabilité à long terme des ressources à des niveaux qui favorisent leur utilisation optimale et qui maintiennent leur disponibilité pour les générations futures".

Ainsi, les états du monde sont appelés à prendre davantage de précautions dans les cas qui soulèvent des incertitudes. Lors de ces grands rendez-vous internationaux, les États se sont engagés à déterminer sur des bases scientifiques des points de référence pour les stocks afin de guider l'ensemble des décisions.

Définition et points de référence

Avant d'expliciter les points de référence élaborés et fixés par le principe et l'approche de précaution, il est important de faire un point rapide des définitions requises en matière de gestion des stocks halieutiques.

Le stock - Il s'agit de la partie de l'espèce accessible à la pêche. Celui-ci évolue au gré des naissances et des décès des individus qui le constituent. On parle alors de "l'évolution naturelle" à laquelle l'homme ne peut rien. Comme pour toute population, un stock peut être mesuré par le nombre d'individus qui le compose. C'est l'effort de pêche qui mesure le stock.

Le recrutement (R) - Nombre de jeunes (les recrues) arrivent chaque année dans la pêcherie. C'est la classe d'âge arrivent chaque année dans le stock.

La biomasse féconde (SBF) - Biomasse des pêcheurs, soit le poids des individus d'un stock en âge de se reproduire.

La mortalité par pêche (P) - Par opposition à la mortalité naturelle, il s'agit de la proportion des individus d'un stock qui meurent chaque année du fait de la pêche (pression par pêche).

Ce document synthétique a pour objectifs de rassembler les infos concernant les pêcheries du golfe de Gascogne diffusées par le CIEM et faire ainsi un point rapide des derniers avis (traduits, synthétisés) à l'usage des différents acteurs de la façade AGLIA (professionnels et collectivités). **A l'avenir il est prévu que ce travail de vulgarisation se fasse en collaboration avec les personnes déjà en charge de ce type de travaux (IFREMER, CNPMM).** Des contacts ont déjà été pris dans cet optique.

NB : Le document 2008 concerne uniquement l'anchois, les baudroies, la langoustine, le merlu et la sole, seules espèces ayant fait l'objet d'un avis CIEM cette année

Action 3 : Evaluation des pêches récréatives sur la façade atlantique

Participation aux travaux lancés dans le cadre d'une étude nationale pilotée par la DPMA, Confédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en Mer (CNPPM), l'IFREMER et BVA. L'IMA apporte son expertise de terrain pour :

- Quantifier et caractériser les activités de pêche récréative et sportive,
- Evaluer l'impact de la pêche récréative et sportive sur la ressource halieutique,
- Estimer les retombées économiques de ces activités de loisir.

L'IMA a conduit près de **75 enquêtes en 2008**, de l'île d'Oléron à la frontière espagnole. Au total, **depuis juillet 2007**, l'IMA a parcouru en accord avec le protocole prévu en commun avec l'IFREMER et BVA, les régions de la façade AGLIA. A la fin de la campagne de terrain, **l'IMA compte plus de 40 sites observés et près de 350 enquêtes** réalisées de Pornic (Pays de la Loire) à Hendaye (Aquitaine). Ces enquêtes de terrain concernent les grands sites définis avec BVA et Ifremer.

Le début d'année 2008 a vu la poursuite des enquêtes « Pêche Récréative » menées pendant la saison hivernale (novembre 07 à mars 08). Ces enquêtes ont été menées sur Arcachon et Capbreton où pêcheurs en bateau et pêcheurs du bord étaient ciblés. La réalisation de ces enquêtes, notamment pour les pêcheurs en bateau, a été difficile du fait des conditions climatiques et de la saison.

D'avril à mai, s'est déroulée la phase « Printemps ». Le 7 et 8 avril, un déplacement sur l'île de Ré (17) a permis de cibler les pêcheurs à pied. Le 24 et 25 avril, à Saint Gilles Croix de Vie (85), des enquêtes auprès des pêcheurs du bord ont été réalisées. Parallèlement, des enquêtes étaient menées en continu sur Arcachon et ont ciblé tous les pêcheurs (à pied, en bateau, du bord).

La saison « Été » s'est déroulée de juin à juillet. Le 18 et 19 juillet, un déplacement a été effectué à Noirmoutier (85) afin de questionner des pêcheurs à pied. Le 24 et 25 juillet, à Saint Gilles Croix de Vie, des enquêtes auprès de pêcheurs en bateau ont été réalisées.

Parallèlement à ces enquêtes, le CAPS (cercle arcachonnais de pêche sportive) a été rencontré afin d'expliquer la démarche réalisée sur le port d'Arcachon dans le but de faciliter la rencontre avec les pêcheurs en bateau. Il a été difficile de rencontrer ces pêcheurs. Les pêcheurs plaisanciers ne se sentent pas concernés par la gestion de la ressource.



Passage du Gois sur l'île de Noirmoutier (zone de pêche à pied) (Photo : E. Duquesne, IMA)



Pont de l'île de Ré (Photo : E. Duquesne, IMA)

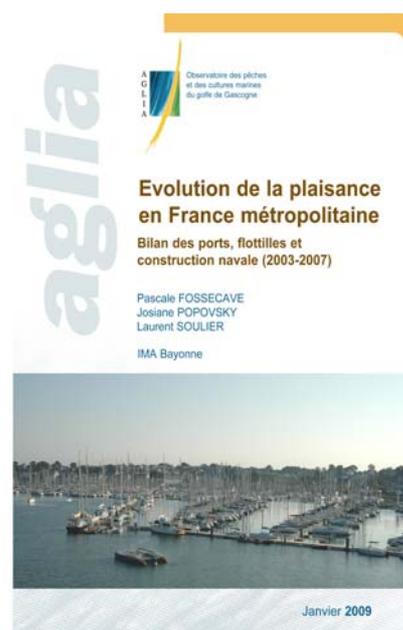
Action 4 : Evolution de la plaisance en France entre 2003 et 2007

En parallèle des différentes enquêtes nationales en cours et ayant pour but l'évaluation de l'impact des pêches récréatives sur le milieu marin, il semblait intéressant d'étudier l'évolution de la plaisance, car souvent les pêcheurs dits "de loisirs" sont aussi des plaisanciers.

L'objectif de ce document était de proposer un point synthétique valant bilan de l'évolution de la plaisance ces dernières années notamment en s'intéressant à :

- l'évolution du nombre d'immatriculations à la plaisance en France et dans les régions de l'AGLIA (hors Bretagne),
- la caractérisation de la flotte et ses évolutions récentes (composition, taille, type de navire...),
- l'évolution du marché des navires de plaisance dans ces mêmes régions et en France et ce par des enquêtes directes auprès des principaux constructeurs et revendeurs de bateaux,
- l'évolution des ports de plaisance en mettant en évidence lorsque c'est possible les problèmes d'aménagement que cela engendre (manque de pontons, listes d'attente de plusieurs années, aménagement et développement des ports à sec...).

Ce document est téléchargeable sur le site de l'Agia : www.aglia.org.



Action 5 : Programme Européen MAIA

Aujourd'hui, l'Agence de Aires Marines Protégées associées à l'AGLIA et au CNPMM, mettent en place un programme INTERREG IIIB : MAIA (*Marine protected Area In the Atlantic arc*).

Le projet MAIA (sur la façade atlantique et avec les partenaires européens et nationaux) vise deux objectifs généraux :

- **Gestion** : Partager et échanger des expériences sur la façon de gérer l'ensemble des activités se déroulant dans les aires marines protégées (AMP), et notamment les activités de pêche professionnelle ;
- **Désignation** : Mettre en œuvre une méthodologie partagée pour identifier dans les zones côtières et du large des espaces marins abritant des habitats/espèces justifiant une protection ou une gestion particulière et proposer de nouvelles AMP en tenant compte des activités socio économiques et en particulier des activités de pêche professionnelle.

Après la ratification de la Convention sur la Diversité Biologique en 1992 qui prévoit la création d'ici 2012 d'un réseau mondial de zones marines protégées, la publication le 17 juin 2008 de la directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » renforce l'obligation pour les Etats Membres de promouvoir l'utilisation durable des mers et la conservation des écosystèmes marins. Il est notamment précisé qu'une « importante contribution à la réalisation d'un bon état écologique, réside dans l'instauration de zones marines protégées ».

Suite à une première réunion organisée par l'AGLIA en avril 2007 à Rennes, la thématique AMP s'est développée aussi bien à l'échelle interrégionale AGLIA que plus localement.

Initié en mars 2008, la construction du projet a jusqu'à présent impliqué les partenaires de quatre pays :

- Royaume-Uni: Finding Sanctuary, Joint Nature Conservation Committee, Natural England.
- France: Agence des aires marines protégées, Association du Grand Littoral Atlantique (AGLIA), Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CNPMM), et les partenaires associés suivants : IFREMER, LETG, IMA, CRPM Basse Normandie, CRPM Pays de Loire, CRPM Aquitaine, CLPM Bayonne, CLPM du Guilvinec.
- Espagne : Universidad da Coruña, Xunta de Galicia
- Portugal : Instituto das Pescas da Investigação e do Mar (IPIMAR), Instituto da Conservação da Natureza e da Biodiversidade (ICNB)

Suite aux échanges et premières réunions engagés dans le courant de l'année 2008, la trame du projet s'articule autour des thèmes de travail suivants (Work Package: WP):

- WP1 : Réalisation d'une synthèse comparative des législations et des catégories d'AMP, ainsi que l'analyse des retours d'expériences des AMP existantes, pour une meilleure compréhension commune des situations nationales ;
- WP2 : Inventaire et évaluation d'indicateurs et stratégies de suivi dans les AMP, avec l'objectif d'aboutir à une proposition de tableau de bord commun ;
- WP3 : Elaboration et/ou mise en œuvre de plans et mesures de gestion, sur plusieurs aires marines protégées pilotes dans chaque pays ;
- WP4 : Développement d'une méthodologie commune permettant d'analyser les données disponibles et proposer de nouveaux sites d'AMP côtiers et au large.

○ **Travaux IMA dans le cadre de MAIA (2008)**

En 2008, l'IMA a participé à de nombreuses réunions visant l'organisation et la préparation de ce programme européen (dépôt des dossiers à Bruxelles : Mai 2009).

- Participation au COPIL MAIA le 4 décembre 2008 au CNPMM (Paris).

○ **Perspectives de travaux IMA dans le cadre de MAIA (2009-2011)**

▪ **Dans le cadre AGLIA :**

- Etat des lieux des AMP sur la façade AGLIA et leur impact sur les pêcheries fréquentées par les flottes de la région AGLIA.
- Point sur l'état d'avancement des AMP et sites NATURA2000 à l'échelle de l'AGLIA et chez nos voisins européens.
- Quelle valorisation pour les produits issus d'une AMP ?

▪ **A une échelle plus locale :**

Le CLPMM de Bayonne s'intègre au projet MAIA notamment au travers des travaux qui seront engagés sur le site pilote côte basque. Cependant, le CLPMM s'intéresse à l'ensemble des thématiques de travail évoquées dans ce projet. Ainsi, le CLPMM s'efforcera de travailler en relation avec les partenaires concernés et veillera à ce que l'ensemble des informations issues du réseau et du projet MAIA soit relayé au niveau local.

L'IMA sera l'opérateur technique du CLPMM de Bayonne dans ce programme. Ainsi, nous comptons mener un certain nombre d'études, réparties comme suit :

WP2 : Etat de l'art : Diagnostic initial

Une certains nombre de travaux seront nécessaires à la bonne connaissance du site pilote et des activités qui s'y concentrent : « **Etat Zéro** » **du site pilote**

- Etat des lieux de l'activité des navires du quartier de Bayonne travaillant dans le secteur du site pilote (cartographie...),
- Cartographie synthétique des activités concentrées sur le littoral adjacent au site pilote (urbanisation, infrastructures, industrie, activités économiques autres que la pêche...)
- Etat des pratiques de loisir au sens large (plaisance, plongée, pêche de loisir...)
- Compilation des données existantes sur la qualité des eaux côtière (de baignade),

WP3 : Développement d'indicateur et de stratégie de suivi

- Organisation de la saisie des logbooks des navires du quartier de Bayonne, afin d'obtenir toutes les statistiques utiles à l'état des lieux des pratiques professionnels en vue de l'établissement ou non d'une structure juridique de protection qui pourrait être définie localement (suivi des activités halieutiques).
- Evaluation et élaboration en concertation d'une méthode de suivi de la fréquentation des pêcheurs de loisir dans le secteur du site pilote,
- Evaluation et suivi en concertation des activités de plongée sous-marine : localisation et fréquentation des sites, points d'ancrage, saisonnalité dans le périmètre du site pilote.

WP4 : Plans / mesures de gestion, définition et/ou mise en œuvre

Organiser la concertation

- Promouvoir auprès des autres usagers du littoral, les mesures déjà prises par les professionnels de la pêche (protection des cétacés, cantonnement, ramassage des déchets, étude liga, étude algue...)

Elaborer et appliquer les plans de mesures

- A partir des diagnostics du WP2, élaborer des plans de mesures avec tous les acteurs concernés, sur différentes thématiques (plongée, pêche récréative, pêche professionnelle, qualité du milieu, récifs artificiels...)
- Préparation et information des professionnels aux démarchent qui seront nécessaires à la préparation des études d'incidence.
- Publication de guides et documents à l'attention des professionnels permettant de présenter les contraintes et avantage des structures juridiques de protection qui pourraient être mis en place sur le site pilote (Natura 2000, parc marin, réserve naturelle...),

- Elargir les réflexions à la zone comprise entre le plateau Sud-landais et la limite territoriale franco-espagnole, c'est-à-dire globalement le secteur du quartier maritime de Bayonne. afin que les acteurs puissent définir par eux même la structure juridique de protection dont ils ont besoin.
- Réflexion sur des scénarios de gestion du site (articulation entre les différentes structures juridiques de protection qui auront été adopté et des axes prioritaires définis).
- Tester localement des indicateurs élaborés par d'autres sites (échange d'expérience). Exemple : Parc Marin d'Iroise, Cornouaille.

Développer les démarches de valorisation

- Développer une réflexion sur les valorisations possibles des produits de la mer à l'intérieur du site pilote : bilan des produits déjà inscrits dans une démarche qualité, et nouveaux développement (écolabellisation...).

WP5 : Stratégie de communication et diffusion du projet

- Diffusion locale de l'information.

Action 6 : Co-organisation du colloque annuel

Ainsi, 2008 devait marquer le début de la création de ces nouveaux « outils » de gestion et de protection des milieux marins que sont les AMP et ce, aussi bien au niveau français, communautaire ou mondial. Il semblait donc important à travers ce colloque d'informer les professionnels de la mer de la façade AGLIA sur les incidences de ces nouveaux outils sur leurs activités.

Particulièrement impliqué dans cette nouvelle dynamique, l'IMA a proposé son soutien technique et son conseil à l'organisation du colloque « **les Aires Marines Protégées, pêche et cultures marines** » qui s'est tenu à Biarritz les 29 et 30 octobre 2008.

L'IMA était en charge en lien avec l'AGLIA de la :

- **Définition** en lien avec l'AGLIA du contenu des interventions et des sujets abordés,
- **Constitution** de la liste des intervenants potentiels,
- **Harmonisation** des présentations et organisation de celles-ci en fonction des différents axes de travail existants ou des expériences des différents acteurs de cette thématique des AMP,
- **Rédaction** de la synthèse de ce colloque dans un document concis d'une vingtaine de pages. Ce document rassemblera de façon claire et pratique, les différentes interventions des participants au colloque.

L'application du « Paquet hygiène » aux navires de pêche aquitains

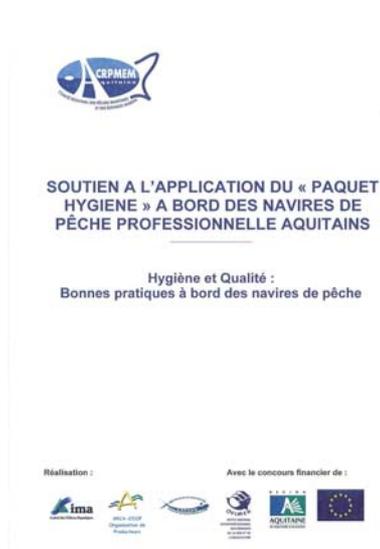
Ce programme, mis en place en 2007 sous l'égide du CRPMEM Aquitaine, a pour objectif de permettre à tous les armements aquitains de répondre au plus vite aux obligations sanitaires auxquelles leur activité est désormais soumise du fait de l'application de la nouvelle réglementation communautaire en matière d'hygiène communément appelée « Paquet hygiène ».

Au même titre que les professionnels des autres secteurs d'activité, les acteurs de la filière pêche sont en effet directement concernés par cette nouvelle réglementation qui renforce la responsabilité des opérateurs de l'amont, y compris le pêcheur en tant que « producteur primaire », impose le respect de règles générales d'hygiène à bord et incite à l'application de l'HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point).

Ce programme a été confié à l'Institut des Milieux Aquatiques (IMA) de Bayonne en collaboration avec les OP ARCA COOP d'Arcachon et CAPSUD de Ciboure. François GALLET et Elise DUQUESNE ont été chargés de cette mission.

Initiée au début du second semestre 2007, la première étape de ce programme consistait à faire un état des lieux des caractéristiques techniques des navires et de recenser les pratiques en usage à bord aussi bien en matière d'hygiène des Hommes, que de traitement et de manipulation des produits de la pêche, d'entretien du navire et du matériel, etc. Ce travail a été mené sur la base de questionnaires co-élaborés par l'IMA et l'OP ARCA COOP. Durant cette première étape qui s'est terminée au début de l'année 2008, 83 navires

aquitains ont été enquêtés à quai ou en mer.



La seconde étape du projet, à l'issue des enquêtes, a conduit à la réalisation de 13 fiches de bonnes pratiques de qualité et d'hygiène à bord des navires (7 fiches « technique » et 6 fiches « métier ») qui, après avoir été soumises à un groupe témoin de professionnels pour avis, ont été diffusées dans un classeur remis à tous les navires aquitains.

Parallèlement à la diffusion de ces fiches, des réunions de formation / information sur ce thème ont été proposées au second semestre 2008 à tous les pêcheurs professionnels dans chacun des trois quartiers maritimes aquitains (5 réunions sur Arcachon, 2 sur Bordeaux et 4 sur Bayonne) suivies par 110 marins pêcheurs aquitains, soit plus de 70 navires dont l'armateur ou au moins un membre d'équipage aura été sensibilisé à l'application du paquet hygiène.

Cette étape de sensibilisation des professionnels de la pêche aquitains a été menée avec la participation d'Elise DUQUESNE de l'IMA et de Gaëlle COIFFEC de l'OP ARCA COOP.

L'appui technique au CLPMEM de Bayonne

Ces actions sont réalisées dans le cadre de la mission d'accompagnement technique du Comité Local des Pêches de Bayonne. François GALLET est chargé de cette mission.

Au-delà d'un certain nombre d'actions déjà menées en 2007 qui se sont poursuivies en 2008 (suivi et co-animation avec l'OP CAPSUD de la démarche d'amélioration de la qualité et de valorisation des poissons de ligne de qualité Extra débarqués à la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure, suivi socio-économique de la filière pêche estuarienne du bassin de l'Adour, participation à la co-rédaction de l'Echo des Quais avec le CLPMEM de Bayonne et à diverses actions de communication, ...), il convient pour l'année 2008 de noter plus particulièrement les actions qui suivent.

Identification et valorisation des thons rouges capturés à la canne par la flottille des canneurs du quartier de Bayonne

Avec l'entrée en application le 1^{er} juillet 2007 du règlement (CE) n°643/2007 du Conseil du 11 juin 2007 modifiant le règlement (CE) n°41/2007 concernant le plan de reconstitution des stocks de thon rouge recommandé par la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique, les thoniers canneurs autorisés à pêcher le thon rouge en Atlantiques doivent désormais marquer chaque pièce de thon rouge lors du débarquement.



Photo : F. Gallet, IMA

Pour permettre aux 8 canneurs du quartier maritime de Bayonne de souscrire à cette réglementation, des contacts ont été pris avec plusieurs fournisseurs de scellés de marquage. Après quelques essais (tenue à la congélation, résistance à l'arrachage, ...) et l'élaboration de maquettes, ce sont en tout 30 000 bracelets qui ont été commandés après avis des services des Affaires maritimes en charge du contrôle du respect de cette réglementation. C'est ainsi que pour cette campagne 2008, 100 % des thons rouges pêchés à la canne par les navires du quartier de Bayonne, soit plus de 75 tonnes, ont été marqués. En même temps que ce marquage était initié, une note d'information à destination des premiers acheteurs a été élaborée et diffusée pour, à la fois, exposer de manière simple et précise les termes de la réglementation encadrant cette activité, et la garantie offerte aux acheteurs par la présence de la marque apposée par les pêcheurs à la queue de chaque thon débarqué.

Autres actions

Parmi les autres actions menées auprès du CLPMEM de Bayonne :

- La poursuite de la rédaction et la publication du rapport final de l'étude du poids socio-économique de la filière pêche dans le quartier maritime de Bayonne ainsi que d'une synthèse de ses résultats dans le numéro 31-32 de l'Echo des Quais.
- L'accompagnement du CLPMEM de Bayonne, en collaboration étroite avec le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, pour la constitution de son dossier de candidature à l'appel à projet Axe IV du FEP sur le développement durable des zones côtières tributaires de la pêche : visite des installations du port du Guilvinec et de la Cité de la Pêche Haliotika, rédaction de contributions, participation aux réunions des groupes de travail (dossier présenté fin 2008, retenu au 1^{er} rang des projets déposés en France métropolitaine).
- La poursuite des discussions et rencontres avec les partenaires techniques et financiers potentiels pour la réalisation d'une étude du « liga », dénomination locale d'une substance dont la présence à proximité des côtes basque et sud-landaise perturbe fortement l'activité des pêcheurs (étude dont le dossier n'avait pu être déposé en 2007 compte tenu des incertitudes concernant son financement par l'Europe. Début 2009, ces réflexions se sont poursuivies et le dossier a pu être déposé au 2^{ème} trimestre pour une réalisation en 2009-2010).
- La participation aux réflexions des professionnels du quartier maritime de Bayonne en ce qui concerne l'application du règlement communautaire instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes ; rédaction de notes de travail et participation à plusieurs réunions notamment avec les élus de l'AGLIA (mi-2009, ces réflexions sont au cœur des discussions quant à la mise en place et au fonctionnement d'une structure nationale française chargée de l'application progressive des mesures de repeuplements).
- L'accompagnement de pêcheurs de Capbreton dans leur projet de transformation de produits de la pêche et leur vente directe à l'étal : organisation de rencontres entre professionnels et services vétérinaires des Landes pour la faisabilité d'un tel projet et les modalités de sa mise en place localement (projet se poursuivant en 2009).



Photo CDPB/CEPB

La poursuite des contacts pour la collecte et la valorisation de matériels de pêche collectés en Aquitaine au profit d'autres pêcheurs (d'Haïti en 2008).

La valorisation des poissons de bolinche

Une étude de faisabilité de mise en place d'une démarche d'amélioration de la qualité et de valorisation des petits poissons pélagiques de bolinche de qualité *Extra* débarqués à la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure par les navires du quartier de Bayonne, réalisée sous l'égide de l'OP CAPSUD, a été initiée en 2006 et s'est poursuivie en 2007. Une première étape de ce travail a permis de récupérer, traiter et analyser les apports des principales espèces de petits poissons pélagiques débarquées à la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure en 2004, 2005 et 2006. Objectif : évaluer les apports potentiellement valorisables.

Après une enquête auprès des producteurs (les bolincheurs) et les principaux acheteurs de ces apports à la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure pour recueillir leurs attentes et suggestions, l'étape suivante a consisté à recenser les démarches de valorisation de ces mêmes apports mises en place dans les autres régions du littoral français.

La troisième étape de cette démarche, initiée en 2007 et qui s'est poursuivie en 2008 aura été d'élaborer plusieurs pistes potentielles de valorisation parmi lesquelles : une identification des apports au débarquement en s'appuyant sur l'utilisation d'un nouveau conditionnement (caisses en polystyrène), le développement de la fabrication d'appâts et la transformation en relation avec des conserveurs et des restaurateurs locaux.

Le rapport final de l'étude a été publié en mai 2008, suivi fin 2008 par plusieurs essais menés en étroite concertation avec l'OP CAPSUD et la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure pour l'utilisation de caisses en polystyrène pour le conditionnement de ces produits au débarquement. François GALLET a réalisé cette étude.



L'IMA au groupe des Experts qualité de l'Ofimer

Initiée en 2007, l'étude de faisabilité de la mise en place d'un écolabel dans la filière des produits de la pêche maritime confiée par l'OFIMER / FranceAgriMer au Bureau Véritas s'est achevée au début de l'année 2008 avec la publication du rapport final. Membre du groupe des Experts qualité de l'OFIMER, François GALLET représentant l'IMA a participé au suivi de ce travail aux côtés des autres structures régionales du littoral français en charge de démarches qualité dans la filière pêche.

Le rapport final de l'étude a été publié début 2008, mettant en évidence le long, coûteux et difficile chemin à parcourir pour les pêcheries qui se porteraient candidates à une éco-certification, toutes ne pouvant répondre à toutes les clauses définies pour l'obtention de ce label officiel.

Pour tenir compte à la fois des démarches « de progrès » engagées par de nombreuses pêcheries, des conclusions du Grenelle de l'Environnement et de l'inscription de la mise en place d'outils de valorisation des produits de la pêche dans le « Plan pour une pêche durable et responsable » du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Plan Barnier), plusieurs autres démarches ont été engagées en 2008 par FranceAgriMer auxquelles l'IMA s'est associé :

- La Rédaction des « Exigences et recommandations pour la Certification de Conformité Produits (CCP) pour les poissons et céphalopodes pour la pêche en mer » ;
- La mise en place d'une marque collective de Certification « Pêcheur Responsable » ;
- La mise en place d'une « Marque collective de traçabilité des produits issus de la pêche française ».

La participation aux travaux des comités de suivi de ces démarches ainsi qu'aux comités de pilotage des groupes « Valorisation des produits de la pêche » et « Ecolabel Pêche durable et responsable (en tout, une quinzaine de réunions en 2008) a conduit à la rédaction de plusieurs contributions aquitaines aux réflexions engagées sur ces thèmes, avec la participation des OPs ARCA-COOP et CAPSUD, avec également l'envoi de plusieurs documents de travail et de compte rendus aux différents acteurs de la filière pêche maritime d'Aquitaine.

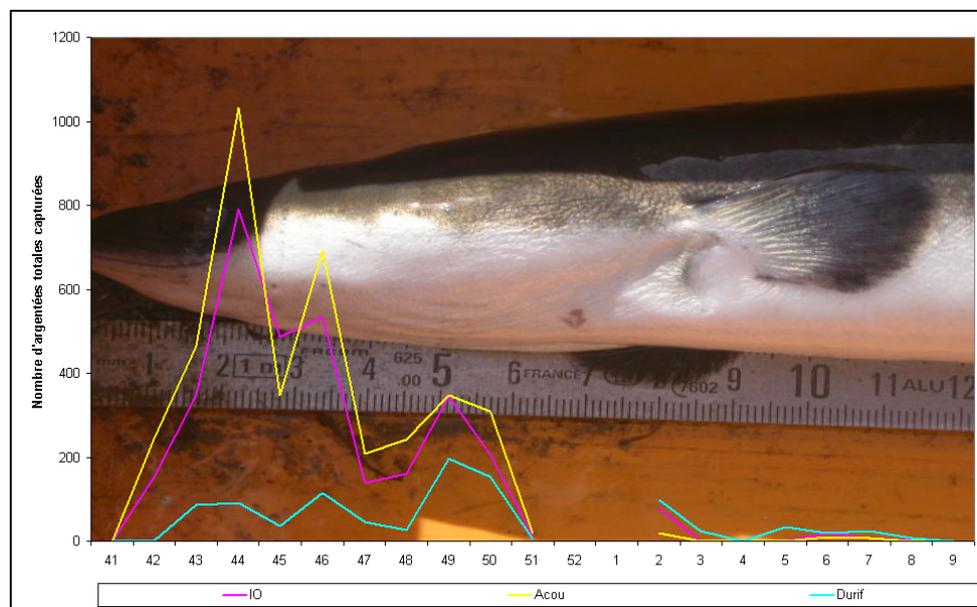
Les captures d'anguilles argentées par les professionnels sur le bassin d'Arcachon

Suite à l'état des lieux sur la ressource anguille, le CLPMEM d'Arcachon a sollicité l'IMA pour estimer le nombre d'anguilles argentées capturées par les verveux professionnels. Pour cela, un échantillonnage hebdomadaire des pêches d'anguilles au verveux est réalisé entre octobre 2007 et février 2008 correspondant à la période de migration des anguilles argentées. Le taux de captures d'argentées et le nombre extrapolé d'anguilles argentées capturées sont calculés de façon hebdomadaire. Nicolas SUSPERREGUI en collaboration avec Stéphanie MUCHIUT ont réalisé cette mission.



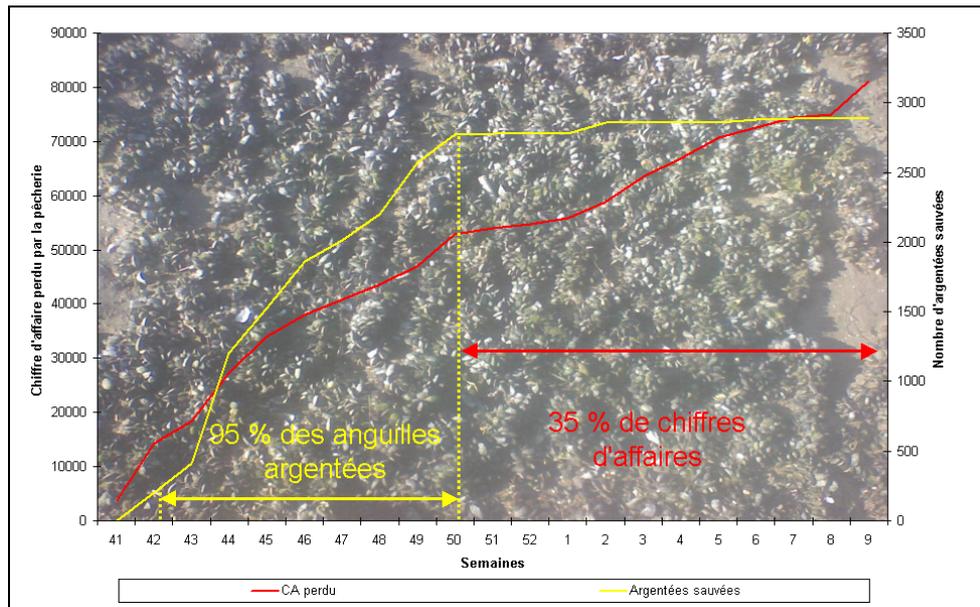
Pêche de l'anguille au verveux sur le bassin (Photo : N. Susperregui, IMA)

1982 anguilles ont été échantillonnées, le taux d'argentées varie de 7 à 9 % selon la méthode utilisée ce qui correspond à une estimation entre 3200 et 3900 anguilles argentées capturées.



Comparaison des estimations de captures d'argentées totales par 3 méthodes différentes

95 % des anguilles argentées ont été capturées entre le 15 octobre 2007 et le 15 décembre.



Evolution du CA perdu cumulé et du nombre d'argentée sauvées cumulé

Pour cette année 2007, une fermeture entre les semaines 42 et 50 aurait permis de sauver 95 % des anguilles argentées (2 771 anguilles argentées) pour une perte de chiffre d'affaires de 60 % (49 116 euros).

Une fermeture au delà de la semaine 50 aurait engendré une perte de 35 % du chiffre d'affaires (28 205 euros) pour un gain de seulement 5 % d'argentées (148 argentées).

L'appui technique aux pêcheurs fluvio-estuariens du bassin Gironde Garonne Dordogne

Ce programme permet de préparer l'activité professionnelle de pêche fluvio-estuarienne aux mutations nécessaires qui permettront de maintenir la rentabilité des entreprises de pêche artisanale. Cet objectif socio-économique est à concilier avec les contraintes de gestion des espèces, en relation avec la capacité du milieu naturel et l'état des stocks piscicoles. Guillaume PAQUIGNON est chargé de mission pour ce programme d'appui technique.

Action 1 : Valorisation de la lamproie

L'analyse du marché explique que la commercialisation de la lamproie à la bordelaise, produit « typé », peut encore être optimisée au niveau des différents circuits de distribution en créant une marque collective gérée par un groupement de pêcheur. Par ailleurs, pour créer une gamme de produits autour de la lamproie à la bordelaise, de nouvelles recettes de la lamproie transformée ont été créées chez Agrotec, centre technologique basé à Agen. Enfin, un référentiel a été créé pour décrire la recette de la lamproie à la bordelaise.

Il en ressort également que les autres produits à base de lamproie, susceptibles d'être commercialisés, devront s'adapter au marché agro-alimentaire de masse (standardisation des produits, prix minimum). Une évolution de la culture des pêcheurs, basée sur une vente qualitative avec un fort taux de marge par produit vendu, semble indispensable.

Des tests consommateurs ont permis de valider deux produits : des tapas et un plat à base de cidre. De nombreux essais ont été réalisés directement chez des agro-industriels mais sans succès probant.

Enfin, un référentiel a été créé pour décrire la recette de la lamproie à la bordelaise. Il permettra de servir de base de référence au développement d'une lamproie « labellisée ».

Action 2 : Marché de l'anguille/civelle

Un règlement européen du 18 septembre 2007 institue des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes. De nouvelles contraintes sur la définition stricte de points débarquement et de collecte ainsi que sur la traçabilité des civelles devront être intégrées par la pêche professionnelle. L'AADPPED Gironde propose de collecter les carnets de pêche, de gérer un quota collectif délivré par l'Etat et de redistribuer individuellement à chaque pêcheur fluvial un quota. A l'avenir, la commercialisation continuera de se faire de manière individuelle, avec la mise en place ou non d'une criée « virtuelle » qui fonctionnerait avec une mise en réseau des viviers professionnels et les nouveaux outils de télécommunication.

Son article 7 impose des mesures concernant le repeuplement en anguilles de moins de 12 cm dont la civelle. A terme, 60 % des civelles pêchées partiront pour le repeuplement ce qui engendrera une évolution du marché à laquelle les pêcheurs devront s'adapter. Les prévisions sont de 5 à 15 % des civelles capturées qui seront repeuplées en France. De nouvelles contraintes sur la définition stricte de points débarquement et de collecte ainsi que sur la traçabilité des civelles devront être intégrées par la pêche professionnelle. Les incertitudes sur les prix de vente de la civelle, alimentées par les projets d'interdiction d'exportation hors Union Européenne, interrogent fortement les professionnels qui estiment leur seuil de rentabilité à 350 €/kg. L'IMA accompagne les professionnels dans leurs démarches.

Action 3 : Ecolabellisation

Les pêcheries de maigre et de lamproie respectent ou sont proches d'une majorité de critères de référence de la FAO et peuvent ainsi prétendre à une ecolabellisation. Les professionnels pourraient soit créer une marque collective « ECOLABEL BLEU ESTUAIRE » associée à une charte d'engagements soit utiliser une marque déjà existante du type MSC ou future tel un écolabel public encadré par l'Etat français.

La pêcherie fluvio-estuarienne est déjà très encadrée par rapport à d'autres pêcheries océaniques. De plus, des ressources comme le maigre, la lamproie et la crevette blanche semblent être gérées de manière durable et résistent à la dégradation des milieux aquatiques. La construction d'un référentiel « Ressource & Environnement » basé sur les critères de la FAO et l'exécution d'un pré-audit interne ont permis de déterminer les limites techniques (manque de moyens pour un suivi scientifique précis) et financières (coût d'un audit externe) d'une ecolabellisation. Néanmoins, la mise en place d'une ecolabellisation revient à instaurer un système de management environnemental d'une pêcherie et de sa gestion (gouvernance, suivis scientifiques). C'est aussi un bon outil de construction et d'évaluation d'un plan de gestion petite pêche continentale ou côtière. L'IMA travaille actuellement sur la définition de ce référentiel.

Des actions de promotion des produits de l'estuaire ont été conduites s'inscrivant dans un cadre de communication tournée vers le grand public, les scolaires afin de faire découvrir le métier et les produits de la pêche professionnelle à l'aide de panneaux d'exposition, des fiches recette, des dégustations,...

Action 4 : Gestion des ressources aquatiques et la durabilité de la pêche : Moratoire Alose, SAGE Estuaire

L'appui technique s'est donc attaché à contribuer à l'organisation du plan de gestion de l'alose vraie et notamment du moratoire sur la pêche. Un arbre des causes de diminution du stock d'alose a été construit pour mieux visualiser la multitude d'usagers de l'eau responsables des mortalités autres que la pêche. Par ailleurs, le travail s'est aussi attaché la mise en œuvre locale du plan européen de gestion de l'anguille. Les travaux d'enquête halieutique entrepris par l'AADPPED Gironde depuis plusieurs années ont notamment permis de mettre à disposition des données

synthétisées sur les ressources exploitées et de préparer les plans de gestion du COGEPOMI.

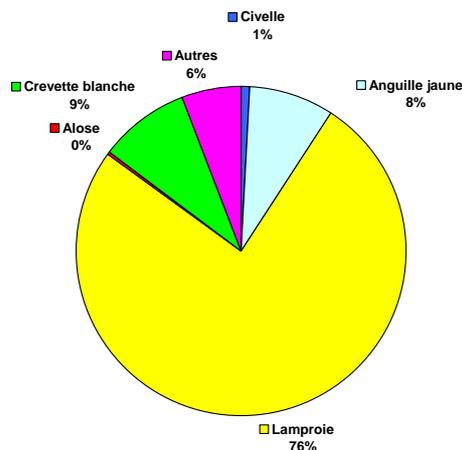
Enfin, la participation à la définition des différents scénarios du SAGE Estuaire et à la rédaction d'avis sur le projet de SDAGE 2009-2015 a également permis de défendre l'habitat de la ressource piscicole. Enfin, un suivi particulier sur les projets d'Aires Marines Protégées et Natura 2000 Mer a été effectué.

Action 5 : Enquêtes halieutiques des pêcheurs fluvio-estuariens

La fonction d'enquêteur halieutique a été mise en place par les professionnels eux-mêmes au sein de l'AADPPED de la Gironde, marquant à l'évidence leur engagement pour une pêche estuarienne responsable et durable. Depuis Octobre 2002, c'est Nicolas SUSPERREGUI en collaboration avec Lise MONHUREL qui mène à bien cette mission.

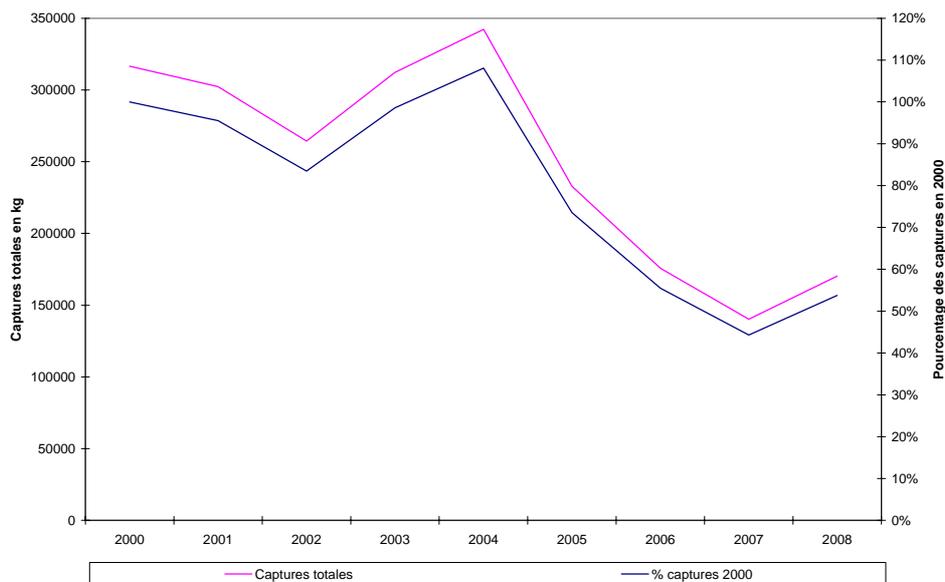
La durabilité de la pêche professionnelle dépend non seulement de son programme de développement économique mais aussi du maintien des ressources halieutiques et de la diversification de ses activités.

En 2008, 1 740 fiches de pêche ont été saisies ce qui correspond à 9 222 sorties de pêches enregistrées pour un tonnage de 170 tonnes de poissons débarqués et un chiffre d'affaires de 2,2 M€. La base de données contient désormais 116 914 enregistrements de sorties de pêche.



Distribution par espèces des poids déclarés en 2008

2008 a été marquée par le moratoire alose ce qui explique la part importante de la lamproie prise dans les poids déclarés totaux. Sur les 170 tonnes de poissons déclarées, 76 % correspondent à la lamproie marine, 9 % à la crevette blanche et 8 % à l'anguille jaune.

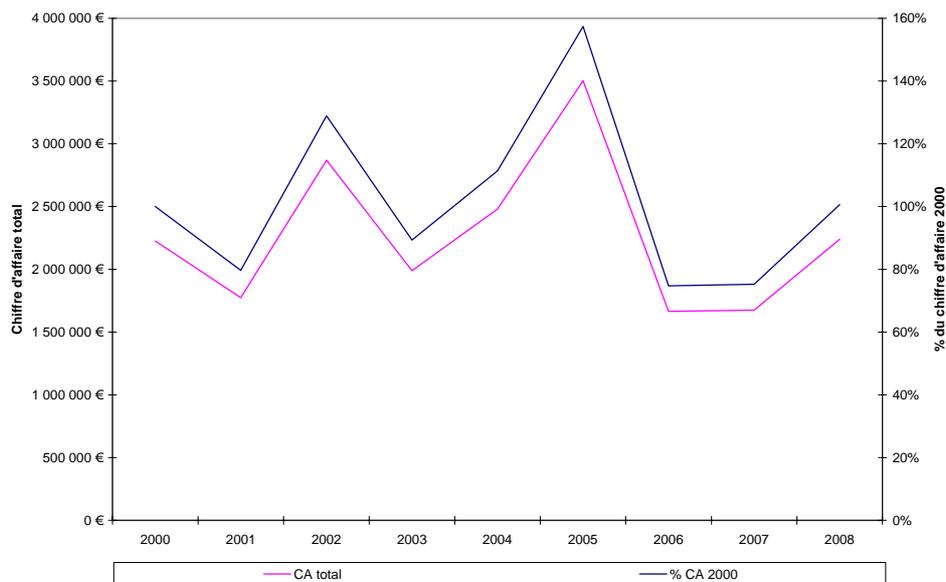


Evolution des captures de la pêche professionnelle fluviale girondine depuis 2000

Les poids capturés par les pêcheurs fluviaux sont en baisse et correspondent à une diminution de 46 % des captures réalisées depuis 2000.

On observe une baisse de 16 % (soit 52 tonnes) des poids capturés entre 2000 et 2002 qui est essentiellement due à une mauvaise campagne de lamproies marines en 2001 et une très bonne campagne de civelles en 2002 qui a eu pour conséquence une baisse de l'effort de pêche sur la lamproie marine et la grande alose. De 2002 à 2004, on observe une augmentation des poids capturés qui atteindront leur maximum en 2004 avec 342 tonnes (108 % des poids capturés en 2000). De 2004 à 2007, on assiste à une chute remarquable des poids capturés totaux (56 % des poids capturés en 2000 soit 176 tonnes ou encore 64 % des poids capturés en 2004 soit 202 tonnes). Ceci s'explique par l'effondrement des captures de grande alose qui contribuent de façon significative au poids totaux déclarés.

En 2008, alors que le moratoire alose est en place, on assiste à une légère augmentation des captures par rapport à 2007 (+ 21 % des poids capturés soit 30 tonnes). Ceci s'explique par une bonne saison de lamproies marines, d'anguilles jaunes, de crevettes blanches et un effort de pêche augmenté sur ces espèces et les espèces accessoires, notamment l'alse feinte.



Evolution du chiffre d'affaire total depuis 2000

Les chiffres d'affaires fluctuent énormément d'une année sur l'autre. Globalement, ils se maintiennent entre 2 et 2,5 M€. Toutefois, on constate une augmentation significative du chiffre d'affaire en 2002 et 2005. Ceci est dû à une très bonne campagne civelle en 2002 et à de bons prix de vente de la civelle en 2005.

Les fluctuations du chiffre d'affaire total de la pêche professionnelle fluviale girondine sont fortement dépendantes du chiffre d'affaire de la civelle.

Un soutien au développement de pêches professionnelles scientifiques d'anguilles argentées sur le site du barrage de Tuilières a été apporté ainsi que la mise en place d'essai de pêcheries d'écrevisses de Louisiane dans les marais girondins. Un protocole pour une étude sur le silure dans les eaux fluviales de Gironde a été également élaboré.

Le Silure dans l'aval du bassin Garonne Dordogne

Apparues significativement dans les années 1995 dans le bassin Gironde Garonne Dordogne, les populations de silures n'ont cessé de progresser depuis. Il est accusé d'impacter les populations de poissons et de déséquilibrer l'écosystème originel. Les pêcheurs professionnels lui reprochent d'être un des facteurs de diminution des poissons migrateurs. Néanmoins, peu d'études existent sur ce sujet. On ne connaît pas encore le réel impact du silure sur le milieu et la faune piscicole.

Avec l'aide des pêcheurs professionnels fluviaux adhérant à l'AADPPED Gironde, un inventaire des silures présents en période automnale dans la partie aval du bassin a donc été réalisé. L'objectif est d'obtenir des informations sur l'état de la population, la répartition des individus, la structure d'âge (prélèvements de vertèbres, analyses par l'ENSAT), le régime alimentaire et l'éventuel impact sur les jeunes aloses et/ou jeunes anguillettes (étude des contenus stomacaux, analyses par l'ENSAT). Le rapport final sera rendu en 2009. Elise DUQUESNE a été chargée de cette mission.



Quelques Silures (Photos : E. Duquesne, IMA)

Cette étude a nécessité un échantillonnage sur le terrain de la population de silures présents. Il a été réalisé en collaboration avec les pêcheurs professionnels fluviaux volontaires exerçant sur zone. Les techniques et engins de pêche pratiqués par ces pêcheurs ont été utilisés pour capturer des spécimens sur lesquels sont réalisés des mesures biométriques et prélèvements. Ces mesures et prélèvements ont été effectués par un technicien IMA. Outre ces prélèvements, un état des lieux des autres espèces capturées a été réalisé. Tous les individus sont comptés et mesurés (poids, taille).

La première phase de l'étude correspondant à l'échantillonnage par l'IMA s'est déroulée du 29 septembre au 24 octobre 2008.

Les 30 pêcheurs professionnels concernés par l'étude étaient répartis équitablement dans 4 secteurs de pêche différents. Ils ont utilisé 4 techniques de pêche différentes : la nasse (lamproie ou anguille), le filet dérivant, le filet fixe et pour 2 d'entre eux le verveux. Mis à part le verveux, la répartition des marées entre les engins de pêche était quasiment équitable. Sur chaque zone de pêche, plusieurs techniques ont été utilisées afin de cibler au mieux toutes les classes d'âge de la population.



Photo : E. Duquesne, IMA

Au total, 520 marées ont été réalisées par les 29 pêcheurs durant ces 4 semaines. 114 silures ont été capturés et échantillonnés. Le plus gros individu capturé mesure 148 cm pour 22,9 kg, le plus petit individu mesure 7cm pour 10g. La taille moyenne d'un silure capturé est 63 cm, le poids moyen est 3,58 kg. 29% des individus mesurent moins de 30cm, 50% mesurent entre 30cm et 1m et 21% mesurent plus de 1m.



Photo : E. Duquesne, IMA

Les contenus stomacaux ont été étudiés sommairement sur le terrain. Il a été observé des écrevisses, des mules, des crevettes, une poule d'eau, montrant qu'à priori le régime alimentaire de ces poissons est diversifié.

Outre les silures, d'autres espèces ont été capturées en quantités plus ou moins abondantes : mules, carassins, carpes, sandres, crevettes, anguilles, Toutes ces espèces sont présentes sur zone à cette époque.

Une synthèse globale des résultats sera effectuée en 2009 par l'IMA.

Les enquêtes Ifremer

L'Ifremer et l'IMA se sont accordés pour développer un partenariat scientifique et technique sur un certain nombre d'indicateurs halieutiques rentrant notamment dans le cadre du programme SIH. Ces actions ont été confiées à Lise MONHUREL aidée par Elise DUQUESNE, Pascale FOSSECAVE et François GALLET.



Le Pierre Jep à l'entrée du Bassin d'Arcachon (Photo : L. Monhurel, IMA)

Action 1 : Enquêtes socio-économiques sur le bilan de l'année 2008

Sur les 24 enquêtes réalisées : 2 enquêtes panel sur le quartier de BX, 4 enquêtes structurelles sur le quartier de BX ; 11 enquêtes panel sur le quartier de AC et 7 enquêtes structurelles sur le quartier de AC. Soit, au total, 54% d'enquêtes panel et 46% d'enquêtes structurelles. Tous les armateurs enquêtés, faisant partis du panel ou pas, ont accepté d'être enquêtés les années suivantes.

Des enquêtes ont également été réalisées sur le quartier de Bayonne en complément de la station locale d'Ifremer.

En moyenne, une enquête socio-économique dure 1h30.

Action 2 : Enquêtes activité/ Calendriers d'activité /saisie fiches de pêche

L'enquêtrice a passé 10 journées sur les ports pour rencontrer les pêcheurs.

Fin mai 2008, date d'échéance fixée par Ifremer, l'enquêtrice a rendu la totalité des calendriers d'activité des 184 navires de pêche présents dans ses quartiers maritimes. 43% ont été rempli directement en rencontrant les pêcheurs.

La saisie des fiches de pêche s'est déroulée de façon régulière tout au long de l'année avec un peu moins de fiches saisies lors de la période des enquêtes économiques.

Nombre de documents saisis :

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Calendriers d'Activité	13	77	43	90	6	25	9	20	16	17	62	69
Fiches de pêche nationales	167	165	84	151	47	194	223	245	252	230	227	192

Action 3 : Echantillonnages en criée

Au premier trimestre, 4 échantillonnages de soles en criée ont été réalisés sur des fileyeurs « du large ». Au second trimestre, malgré l'emprise temporelle des enquêtes économiques ajoutée à la grève des pêcheurs de 15 jours qui a empêché la vente de soles pendant 3 semaines, 100% des échantillonnages programmés (4) ont pu être réalisés. Au troisième et quatrième trimestre, 8 échantillonnages de soles débarquées par des fileyeurs « du large » ont été réalisés.

Amélioration des conditions de travail à la criée d'Arcachon avec la collaboration d'un armateur : un chariot portant les bacs de soles, une balance et règle neuves, ainsi qu'un dictaphone numérique. Ces améliorations permettent de travailler plus vite et montrent une image plus « professionnelle » du travail effectué auprès des pêcheurs.

Des échantillonnages ont également été réalisés sur le germon pendant l'été à la criée de Ciboure, en collaboration avec la station locale d'Ifremer.

Action 4 : Observations des captures à bord des navires de pêche

Dans le cadre d'ObsMer, 3 embarquements en mer ont été effectués sur des chalutiers côtiers. L'enquêtrice a pris connaissance des mesures administratives pour embarquer sur le quartier de Bordeaux le 1^{er} avril 2008 et le feu vert d'embarquement a été donné en juillet, ce qui a fortement retardé la mise en place des embarquements.



Port du Verdon sur Mer un soir d'août 2008



Remontée du chalut de fond à l'aube



Ouverture du chalut de fond

(Photos : L. Monhurel, IMA)



Tri du poisson sur le pont



Retour au port, fin de la journée

Action 5 : Recopesca

Depuis le début de l'année, tous les concentrateurs des navires équipés ont été changés car ils présentaient un défaut d'étanchéité.

De nouvelles prospections ont été entreprises et trois navires ont accepté d'être équipés de concentrateurs et sondes RECOPECA : un sur le quartier de Bordeaux, amarré au Verdon/Mer (L'Espadon) et deux sur le quartier d'Arcachon (Océane III et Le Grand Bleu). Les installations se sont déroulées le 8 sur le Verdon et le 9 à Arcachon.



*Installation du matériel RECOPECA sur l'Océane III
(Photos : L. Monhurel, IMA)*



Installation du matériel RECOPECA sur L'Espadon

Action 6 : Autres

L'enquêtrice a rencontré Monsieur CHAILLE des Affaires Maritimes de Bordeaux pour faire un bilan sur les fiches de pêche rendues par les pêcheurs de Bordeaux et pour récupérer des carnets de fiches de pêche vierges afin de les donner si un pêcheur en réclame.

Le 5 mars 2008, l'enquêtrice a rencontré Monsieur CASTELNAUD au CEMAGREF de Cestas afin de se présenter et de faire un bilan des informations en possession des deux interlocuteurs (CEMAGREF et IFREMER). Il a été convenu que Mr Castelnaud pourra faire toute demande d'informations concernant les pêches pratiquées dans l'Estuaire de la Gironde qu'auprès d'Ifremer (SIH).

L'enquêtrice a participé à la réunion de discussion sur la nouvelle plaquette ObsMer à destination des enquêteurs IFREMER. Cette réunion a eu lieu en visioconférence le 2 décembre.

L'enquêtrice a aidé Mademoiselle SOURGET d'IFREMER La Rochelle pour organiser un échantillonnage de maigres à la criée d'Arcachon et pour rencontrer quelques pêcheurs du quartier maritime de Bordeaux.

Enfin, l'enquêtrice est régulièrement interrogée par des pêcheurs sur l'identification d'espèces de poissons peu connus retrouvés dans leurs filets.

Selfish (Ifremer)

Le prélèvement sélectif, en quantité importante, de catégories restreintes d'animaux pourrait perturber la chaîne alimentaire dans l'écosystème marin en retirant de façon disproportionnée des espèces ou classes de taille jouant un rôle déterminant. Une pêche indifférenciée a l'avantage de répartir la pression de pêche sur l'ensemble des compartiments de l'écosystème.

Le programme se propose de répondre à une question : est-il alors préférable de développer des engins de pêche plus sélectifs ou de chercher à valoriser les captures non désirées ?

L'hypothèse de travail est qu'une exploitation sélective pourrait avoir un impact sur la structure et le fonctionnement de la communauté, diffère d'une exploitation ciblant de façon plus « équitable » une diversité d'espèces qui remplissent des fonctions écologiques variées.

Le travail de l'IMA réalisé par Pascale FOSSECAVE a consisté :

- en série de 12 embarquements sur les fileyeurs et ligneurs du quartier maritime de Bayonne,
- de récolter des informations de terrain : identification, mensuration et pesée des captures et rejets sur un échantillon de petites unités côtières (fileyeurs et ligneurs) travaillant dans le 15^e8 et 16^e8,
- la saisie des résultats.

Alors que des progrès constants sont souhaités et réalisés dans l'élaboration d'engins de pêche plus sélectifs, afin de limiter le gaspillage causé par le rejet des espèces non commercialisables, une approche écosystémique à la gestion des pêches requiert de veiller à préserver la structure et le fonctionnement des écosystèmes marins.



(Photos : P. Fossecave, IMA)

Le Sud du golfe de Gascogne offre un terrain propice à l'examen de cette question. En effet, à proximité des côtes des Landes, certaines zones sont exploitées par une grande variété d'engins (chaluts, filets...) alors que des zones voisines ne sont pas fréquentées par les chalutiers (Léauté, 1998). Cette région constitue donc un matériel approprié **pour un travail de comparaison des communautés de poissons en fonction de la sélectivité de l'exploitation qui y est exercée.**

Autocontrôles pour le GDS Nive-Nivelle

Le suivi de la qualité des eaux de rejet des piscicultures du GDS s'est poursuivi pour la 10^e année, toujours selon le même protocole. Josiane POPOVSKY est chargée de cette mission.

L'activité de l'année précédente (2007) a fait l'objet de la rédaction d'un rapport transmis au Président du GDS et aux services vétérinaires en début d'année.

Les résultats 2007 ont été présentés lors de l'AG du GDS, le 20 Juin 2008. Ces résultats sont globalement bons en raison de la pluviométrie importante et des températures clémentes tout au long de l'année 2007 mais également en 2008.

La DDSV a fait réaliser par le laboratoire départemental des suivis sur 24h dans 5 nouveaux sites (seconde année de suivi), l'IMA a assisté à la mise en place et au relevé du matériel d'échantillonnage sur le site Matéo, puis à une lecture des résultats avec les pisciculteurs contrôlés.



(Photo : J. Popovsky, IMA)

Autres actions pour les pisciculteurs

A la demande des sociétés Ispéguy et Salmo Basque, l'IMA a réalisé pour la sixième année, le suivi bisannuel de la pisciculture située à Elizondo en Espagne. Ce suivi est fait sur le même principe que les suivis mis en place pour le GDS Nive-Nivelle : les mêmes paramètres sont suivis en amont et dans les rejets du site mais seulement une fois en hiver et une fois en été.

Pour la pisciculture Hondet à Rébénac, l'Institut a été sollicité pour la rédaction du dossier de renouvellement d'autorisation qui a été déposé en novembre 2008 après la réalisation des études complémentaires pour lesquelles nous avons sollicité le Laboratoire des Pyrénées (analyses d'eau sur 24h), l'Apave (étude de bruit et bilan électrique) et la Fédération Départementale de Pêche (pêches électriques pour l'inventaire des espèces piscicoles présentes et leur dénombrement). Les inventaires faune, flore terrestre et l'étude du projet par rapport aux classements Natura 2000 et SDAGE ont été menés par l'IMA.

L'IMA travaille aux côtés du **Lycée Agricole Saint-Christophe** en :

- participant à « Savoureusement Vôtre », une manifestation mise en place par le lycée et réunissant des professionnels pour la dégustation d'œufs de truites, de filets fumés, et d'autres produits
- intervenant auprès des élèves de BTS pour expliquer les démarches pour l'obtention de signes de qualité et d'origine et présenter la démarche IGP Truite du Pays Basque.

L'IMA a été contacté par le propriétaire de la pisciculture **Truites de Torrent** (Licq-Atherey) afin de lui faire une proposition d'intervention pour le renouvellement de son autorisation d'exploitation. Le devis proposé a été accepté et le dossier a été préparé, les études complémentaires (qualité d'eau, pêches électriques) ont été commanditées. Le dossier est en cours de finalisation.

L'IMA continue à assurer la traçabilité de l'élevage de M. Darguy, **pisciculture à Ainhoa**.

Le dossier de déclaration de **l'alevinage Santonia** a été déposé en novembre 2006 mais comme la proposition de passe à poissons n'avait toujours pas été validée par l'ONEMA, l'instruction n'avait pas débuté. La phase de validation sur la passe ayant été longue, l'Administration a refait une interrogation de ses partenaires (DDAF et DDSV) pour s'assurer de la recevabilité du dossier par rapport aux évolutions de la réglementation. Il s'est avéré que l'étude des peuplements piscicoles a été jugée trop ancienne et a donc dû être renouvelée. Le dossier, avec ses compléments d'information, a été déposé en novembre à la Préfecture.

Association « La Truite du Pays Basque »

Les **dossiers de CCP et d'IGP** déposés en janvier 2006 auprès du Ministère de l'Agriculture, n'avaient pas bougé depuis la remise du document d'évaluation du rapporteur à l'automne 2006.

L'IMA a relancé l'INAO et l'ensemble des partenaires en début d'année 2008 en premier lieu en organisant une assemblée générale de l'Association pour faire un point : la relance des actions concernant la demande d'IGP et l'abandon de la démarche de CCP ont été votés.

Le dossier d'IGP a été totalement remanié selon les dernières directives européennes, transmis au bureau de Pau de l'INAO qui doit le transmettre aux instances nationales car il semble recevable, pour un début d'instruction dès 2009.

La MAAP et Qualité France ont été sollicités à nouveau et ont fait part de leur engagement toujours d'actualité sur cette démarche.

Actuellement, le dossier de demande d'accompagnement financier des travaux à venir a été transmis aux partenaires pressentis (Conseil Régional Aquitaine, Conseil Général Pyrénées-Atlantiques, Ofimer, FEP).

Sur cette thématique, l'IMA a également participé aux réunions de préparation du règlement régional pour l'aquaculture.

Josiane POPOVSKY a réalisé l'ensemble de ces missions.

Inventaire macroalgues dans le cadre de la DCE

Dans le cadre de la DCE, l'évolution de la qualité des eaux peut être mesurée entre autre par un suivi des macroalgues, en particulier certaines algues brunes (*Padina sp.* et *Cystoseira baccata* notamment pour notre aire de répartition). Le but est de déterminer également la richesse spécifique en algues sur la côte basque. Cette mission a été conduite en collaboration avec Ifremer Anglet sous l'égide d'Ifremer Arcachon. Laurent SOULIER et Josiane POPOVSKY ont conduit cette mission en collaboration avec M-N de CASMAJOR d'Ifremer.

La mission a consisté en un recueil d'information sur la zone intertidale et sur la zone subtidale (-3m, -8m, -12m et -20m) selon un protocole standardisé. Les résultats ont été analysés et permettront une aide à la décision quant au maintien ou non de campagne sur les macroalgues dans le cadre de la DCE, leur fréquence et le nombre d'échantillonnage. Les limites de ceinture seront à prospecter plus précisément dans l'avenir.



Echantillonnage sur l'estran
(Photos : L. Soulier, IMA)

Ulves et corallines

Les opérations de terrain sur 5 sites sur l'estran et 5 sites en plongée, ont eu lieu au printemps afin de tenter de caractériser les peuplements algaux représentatifs de la côte basque. Ces travaux réalisés en collaboration avec l'Ifremer ont notamment permis de mettre en lumière que les peuplements du sud du golfe de Gascogne sont très éloignés de ceux de Bretagne généralement pris comme référence pour décrire les habitats de l'Atlantique sous nos latitudes.

Inventaire intertidal et subtidal de la flore et de la faune de la côte basque

Cette action menée dans le cadre de l'OCA avec le soutien du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques et de la Région Aquitaine concerne une acquisition de connaissance sur les zones intertidales et subtidales de la côte basque. Laurent SOULIER et Josiane POPOVSKY se sont chargés de cette mission.

L'action 2008 a consisté en une première étude essentiellement floristique sur l'estran émergé sur 4 sites de la côte ainsi qu'une étude sur 4 sites sous-marins de la faune benthique des habitats d'intérêt communautaire « récifs » et « grottes sous-marines ».

La diversité spécifique de ces zones a été relevée pour en apprécier les différences suivant les sites. L'analyse des données (analyse statistique descriptive, abondances, densités) est réalisée en collaboration avec l'UPPA. Le rapport de cette première phase devrait être rendu mi-2009.

L'objectif final est de pouvoir déterminer des densités sur les principales espèces de la faune benthiques sur les zones d'intérêt patrimonial, et de suivre l'évolution de ces densités au cours du temps, permettant ainsi d'établir une aide à la décision concernant la future gestion de la zone Natura2000 en mer.



Comptages sous marins
(Photos : Ph. Rechou)



Etoile de mer épineuse (Marthasterias glacialis)

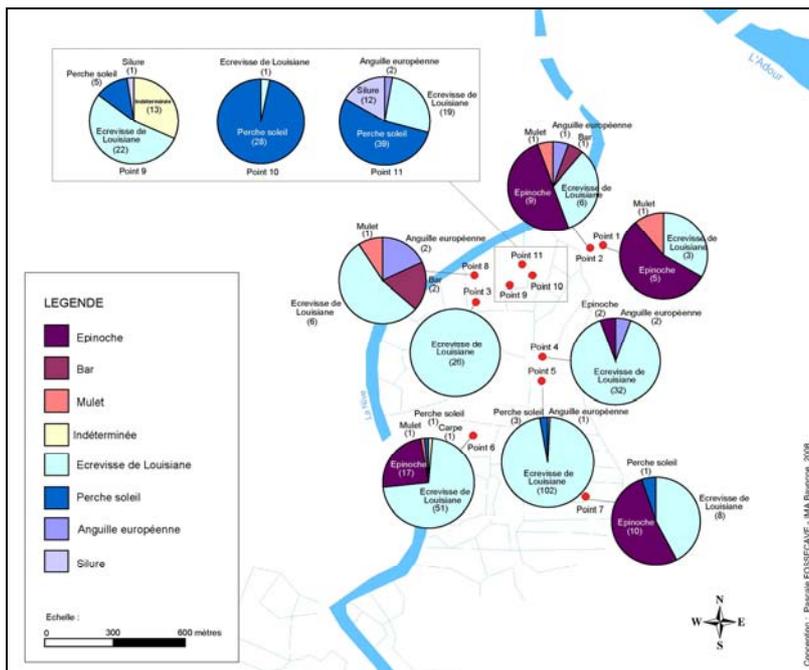
INVENTAIRE PISCICOLE PLAINES ANSOT

La ville de Bayonne a sollicité l'IMA pour démarrer une étude sur la faune piscicole de la plaine d'Ansot en 2008. Ceci s'est concrétisé par deux campagnes de pêches expérimentales au mois de juin et d'octobre réalisées par Nicolas SUSPERREGUI et Laurent DUBOIS.

L'étude a démontré les différentes fonctions écologiques de la zone humide vis-à-vis des espèces présentes. Elle assume le rôle nourricier, d'habitat permanent ou de zone de reproduction ou de recrutement selon l'espèce concernée.

Parmi les espèces rencontrées sur la plaine d'Ansot :

- **l'écrevisse de Louisiane** est la plus représentée avec 62 % des effectifs capturés. Cette espèce invasive est installée sur toute la zone humide et un plan de lutte doit être envisagé,
- **la présence de perche soleil et du poisson-chat** dans les étangs est inquiétante et demande la mise en place d'un assec annuel afin d'éradiquer la prolifération de ces deux espèces invasives.



Distribution des captures par point d'échantillonnage sur la plaine d'Ansot



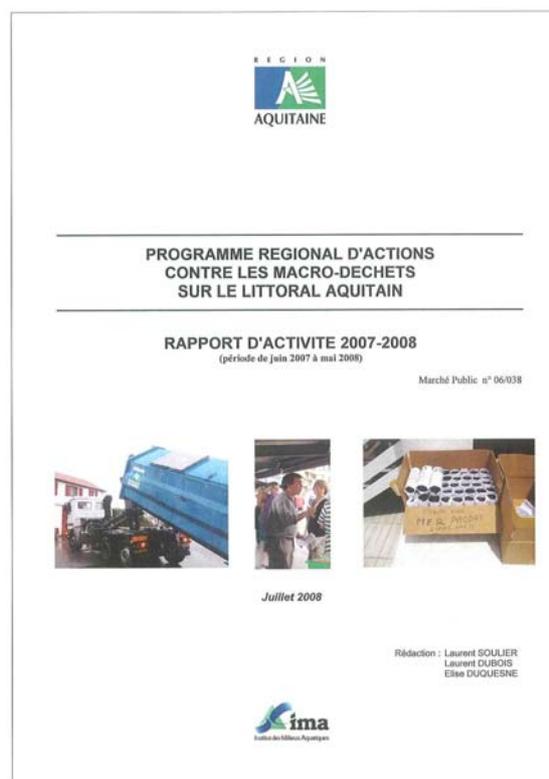
Le programme régional « macrodéchets »

Le programme régional relatif aux macrodéchets rejetés sur le littoral aquitain a été confié par la Région Aquitaine à l'Institut des Milieux Aquatiques en mars 2004, faisant suite au programme expérimental mené en 2001 de repérage-ramassage des déchets flottants dans le golfe de Gascogne. Laurent DUBOIS aidé de Laurent SOULIER et Elise DUQUESNE, a été chargé de cette mission.

Sur l'année 2007, 650 distributions directes aux équipages ont eu lieu sur les quartiers maritimes de Bayonne, Arcachon et Bordeaux soit plus de 19 000 poches distribuées, correspondant à 145 bateaux différents. Entre janvier et mai 2008, il y a eu 156 distributions sur les différents ports, soit 56 bateaux contactés et plus de 3 900 poches distribuées aux équipages.

Le bilan global de collecte 2007 par les professionnels est donc de 115 tonnes pour 1300 m³ de déchets. Sur les cinq premiers mois de l'année 2008, 40 tonnes pour 450 m³ de déchets ont été ramenés à quai par les professionnels. La majorité des déchets collectés dans les containers sont des déchets ramassés en mer lors des opérations de pêche et des déchets industriels banaux issus de la consommation à bord.

Un partenariat avec la société Filets Recyclage dont le correspondant est basé à Brocas les Forges (40) a émergé concernant la collecte de filets de pêche ou de cordages usagés en polypropylène, polyéthylène ou nylon ainsi que les lignes plombés et les flotteurs. Cette société assure le recyclage à condition que le matériel soit trié par matière et que les engins de pêche soient démontés.



Parmi le matériel déposé dans les bennes, une part non négligeable est en bon état et peut être utile à d'autres professionnels plus défavorisés. Ainsi, en 2005, un container de 90 m³ de matériel récupéré a été expédié en Côte d'Ivoire. Ce matériel a été remis à 6 communautés de pêcheurs ivoiriens le 23 août 2006. Depuis, cette initiative a continué. Un contact a été pris avec une Organisation non gouvernementale en Guinée, l'ADEPEG (Appui au Développement de la Pêche et de l'Élevage en Guinée), qui opère activement sur le terrain afin d'améliorer les conditions de travail et de vie des pêcheurs artisans. Un nouveau container de 30m³ de matériel récupéré est parti le 12 mars 2008 en direction de la Guinée.

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité
Conakry, le 28 JAN 2008 200


MINISTÈRE DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE

N° 101 /MPA/CAB
V / Réf :
N / Réf :
Objet :

Le Secrétaire Général
A Monsieur François GALLET

Monsieur,

Je viens par la présente au nom de mon Département vous remercier pour le don de matériel de pêche que vous faite pour les pêcheurs artisans de Guinée à travers l'ONG ADEPEG (Appui au Développement de la Pêche et de l'Élevage en Guinée).

Ce don qui se situe dans le cadre de la coopération entre nos deux pays, est une marque de confiance et de solidarité que mon département apprécie à sa juste valeur.

Je puis ainsi vous rassurer qu'une fois le contenair arrivé au Port de Conakry, nous apporterons tout notre soutien à cette opération d'enlèvement en collaboration avec cette ONG pour que les bénéficiaires puissent en faire bon usage.

Veuillez agréer, Monsieur le chargé d'appui technique, l'expression de mes sentiments distingués.



Famoudou MAGASSOUBA
Tél : 60-21-66-50/30-41-52-30
E-Mail : famoudou@yahoo.fr
BP : 307 Conakry

Une opération similaire de 40 m³ vers Haïti a été menée début 2009 avec l'aide du Consul Général Honoraire d'Haïti à Bordeaux qui s'est chargé de regrouper ce matériel, du financement de l'envoi du conteneur et de la remise du matériel aux pêcheurs artisans haïtiens.

Des opérations de sensibilisation ont été réalisées envers les professionnels, mais aussi des plaisanciers, des scolaires et du grand public.

L'opération s'est terminée officiellement fin mai 2008.

Etude prospective sur Cordouan

A la suite de la sollicitation du bureau d'étude « Maîtres du Rêve », l'IMA a participé à la rédaction conjointe d'une réponse à l'appel d'offre du Conservatoire du Littoral. Josiane POPOVSKY, Pascale FOSSECAVE et Laurent SOULIER ont participé à cette étude.

L'IMA était en charge du volet « naturel » de cette étude globale. Le travail principalement de terrain a su apporter son expertise concernant :

- l'inventaire floristique et faunistique du secteur,
- l'évaluation des activités de loisir (impact de la pêche de loisir et du piétinement...).



(Photo : P. Fossecave, IMA)

La phase 1 a été réalisée courant 2007 et présentée le 28 novembre 2007 à Bordeaux.

Sur ce dossier, en 2008, l'IMA a participé aux comités de pilotage de chacune des phases de finalisation. Pour chacune des réunions, rapports et diaporamas ont été réalisés :

- phase 2 : scénarii d'évolution
- phase 3 : rapport final

Nous avons fait des propositions concernant les activités de ramassage des coquillages sur la zone, la salubrité des installations en lien avec leurs rejets sur le milieu naturel et sur la perspective de suivi floristique, faunistique et des pressions anthropiques.

En effet, le plateau rocheux sur lequel a été édifié le phare présente un intérêt écologique. Il a été classé en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) en 1990. La pêche à pied amateur est pratiquée sur cet espace de façon intense (huitres, moules, crabes). La pêche à pied est d'autant plus pratiquée que les entreprises de transport maritime qui amènent des passagers à Cordouan en font la publicité dans les plaquettes présentant leurs services. Il s'agit d'un véritable produit touristique composé de la traversée, d'une partie de pêche à pied et parfois de la visite du phare.

La phase 2 est terminée et le rapport final de l'étude a été présenté le 10 octobre 2008 à la résidence préfectorale de Bordeaux.



Etude préalable à la gestion du phare et du plateau rocheux de Cordouan

Cartographie des habitats marins dans la baie d'Hendaye/Fontarrarie

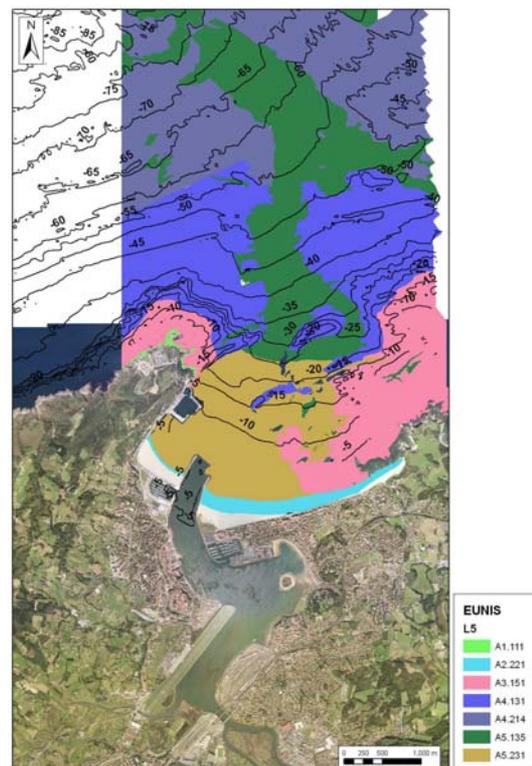
Dans le cadre des travaux transfrontaliers entamé en 2006 sur la caractérisation des habitats sous-marins de la baie de Txingudi, une deuxième phase du projet s'est déroulée, en 2007-2008, en collaboration avec les structures scientifiques compétentes (AZTI, Ifremer Anglet, CERECA et LAPHY). Ce projet a été réalisé par Laurent SOULIER et Josiane POPOVSKY.

L'objectif final est de délivrer :

- une cartographie des habitats marins de la baie d'Hendaye/Fontarrarie,
- de valider les sondages acoustiques par des « vérités » terrain,
- d'analyser des prélèvements en substrat meuble.

Suite aux missions en plongée et aux analyses de laboratoire pour identifier les espèces présentes sur 6 sites au cours d'une campagne printanière puis d'une autre à l'automne 2007, les résultats de ces campagnes ont fait l'objet d'une présentation au colloque annuel du golfe de Gascogne à San Sebastian en avril 2008.

Le rapport final sera rendu mi-2009.



Source : AZTI

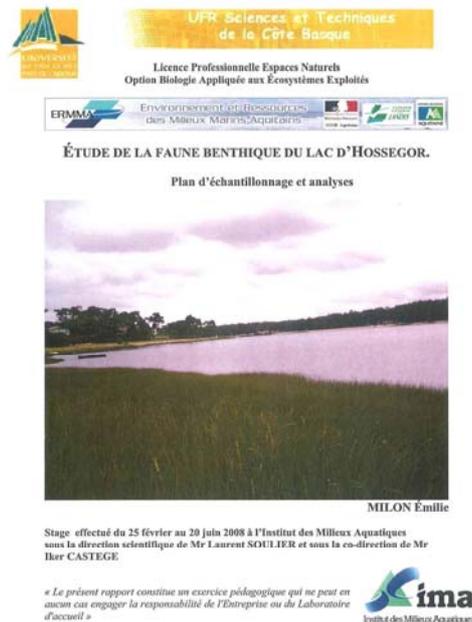
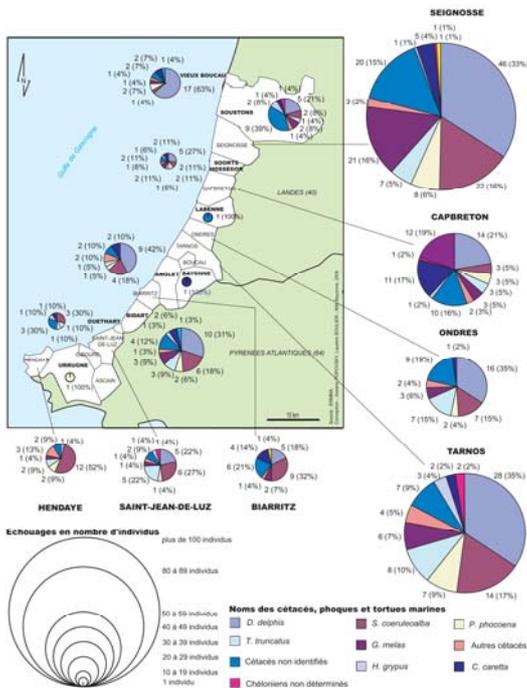
ERMMA

Dans le cadre de l'OCA, le groupe de l'ERMMA effectue un programme de connaissance sur les espèces et les habitats au large des côtes Aquitaine. Laurent SOULIER est chargé de cette mission.

Dans ce cadre, l'IMA est intervenu en 2008 sur :

- La mise en place d'un suivi du benthos sur le Lac d'Hossegor (partenaire Centre de la Mer côte basque, UPPA),
- Le suivi de la base de données échouages cétacés/phoques/tortues marines en Aquitaine,

Répartition par espèce et par commune des échouages de cétacés, phoques et tortues marines entre 1997 et 2006



- Le suivi base de données pêcheries,
- Des participations colloques (Golfe de Gascogne, RNE...) et articles scientifiques,
- Des participations à la vulgarisation (site web, médias...).

Atlas Sud Landes Côte Basque (Ifremer)

L'IMA participe sur plusieurs plans à la rédaction de l'Atlas Sud Landes et de la Côte Basque en partenariat avec quasiment tous les acteurs locaux intéressés au milieu naturel et aux activités professionnelles du secteur côtier.

Cet atlas, sous la direction de Claude AUGRIS d'Ifremer Brest, rassemblera différents éléments sur la géologie, la sédimentologie, les connaissances faunistiques et floristiques, l'halieutique et certaines autres données comme la qualité des eaux et les macrodéchets.

L'IMA est intervenu pour :

- la partie consacrée aux échouages de cétacés, phoques et tortues marines, en collaboration avec l'ERMMA,
- la partie halieutique en collaboration avec le CRPMEM Aquitaine, le CLPMEM de Bayonne, l'OP Capsud, la Criée de Ciboure et l'Ifremer,
- la partie macrodéchets qui concerne les professionnels de la pêche,
- la relecture générale.

Laurent SOULIER, Josiane POPOVSKY et Pascale FOSSECAVE ont été chargés de la rédaction des différentes parties. L'Atlas du Sud des Landes et de la Côte Basque devrait être édité fin 2009.



L'équipe IMA, au 31 décembre 2008, comprend 10 salariés, ingénieurs halieutes ou universitaires, en charge des études techniques ou réglementaires et des actions de terrain au service des professionnels de la pêche et de l'aquaculture et des collectivités.

Compétences

Laurent SOULIER, Docteur Vétérinaire (Lyon, 1992), DEA Parasitologie (Montpellier, 1995)

- Tél direct : 05 59 25 37 78 – Email : ima.soulier@wanadoo.fr

- Directeur de l'IMA depuis 2005
- Membre de la Commission Faune Sauvage captive, Sites et Paysages des Pyrénées Atlantiques, Visites et études des dossiers d'autorisations d'ouverture et de capacitaires
- Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Aquitaine
- Directeur Scientifique & Technique du Musée de la Mer de Biarritz de 1995 à 2005
- Vétérinaire-Biologiste au Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de 1992 à 1995

Depuis 1995, aide au développement de projet en réseau tel le RNE ou le Programme Marin Environnement Aquitaine. Participe aux actions et au développement d'actions environnementales maritimes en liaison avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ou Ifremer. Depuis 1995, vétérinaire sanitaire du Musée de la Mer de Biarritz.

Compétences : gestion des milieux naturels, enseignement, gestion projets, hygiène et santé, inventaires faune/flore, plongée

Laurent DUBOIS, Lieutenant de Pêche (EMA Ciboure, 1988)

- Tél direct : 06 65 01 43 67 - Email : ima.dubois@wanadoo.fr

Depuis 2004, Laurent DUBOIS assure l'animation du volet "récolte des macro-déchets en mer" par les marins-pêcheurs aquitains : sensibilisation des professionnels, distribution des poches et gestion des sites de collecte.

Compétences : connaissances des professionnels de la pêche, sensibilisation, gestion des bennes, connaissance des déchets

Elise DUQUESNE, Master 2 Gestion Intégrée des Ecosystèmes Côtiers et Marins (Lille3, 2007)

- Tel direct : 06 77 03 94 95 – Email : ima.duquesne@wanadoo.fr

Depuis août 2007, participe aux enquêtes halieutiques, aux embarquements dans le cadre du programme « hygiène à bord des navires » et aux enquêtes de terrain sur les pêches récréatives et de loisir. Elle a été chargée du programme « silure ».

Compétences : enquêtes halieutiques, analyses statistiques, connaissances des pêcheries.

Pascale FOSSECAVE, DESS Activités et aménagement littoraux et maritimes, (Montpellier 3, 2001), DEA Dynamique des milieux et sociétés, (Bordeaux 3, 2000)

- Tél direct : 05 59 25 37 76 - Email : ima.fossecave@wanadoo.fr

Depuis 2002, Pascale FOSSECAVE a rejoint l'IMA au titre de chargée de mission « Observatoire AGLIA des Pêches et des Cultures marines du Golfe de Gascogne ». Missions PROCET pour le CNPMM, test de pinger, monographies. Enquêtes halieutiques et économiques pour Ifremer.

Compétences : halieutique, géographie, cartographie, SIG, gestion de base de données, enquêtes halieutiques et économiques.

François GALLET, DEA d'Océanographie biologique (Paris VI, 1981)

- Tél direct : 05 59 25 37 79 - Email : ima.gallet@wanadoo.fr

De 1994 à 2002, chargé de mission « ressources halieutiques » - Chef de projet « Observatoire AGLIA des pêches et des cultures marines du golfe de Gascogne », responsable en particulier du volet halieutique de la Convention AGLIA / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche / Ministère des Transports de mise à disposition des données statistiques pour le golfe de Gascogne - Responsable informatique IMA.

François GALLET assure, depuis Mai 2002, la mission d'Appui Technique Pêches maritimes aquitaines. A ce titre, il développe avec les professionnels aquitains différentes actions parmi lesquelles plusieurs démarches d'amélioration de la qualité et de valorisation des produits de la pêche. Membre du groupe des Experts qualité de FranceAgriMer, il participe également aux travaux des comités de suivi et/ou de pilotage de projets nationaux engagés pour la valorisation des produits de la mer et des entreprises de pêche.

Compétences : halieutique, informatique, gestion de projets des structures professionnelles, hygiène, valorisation, qualité, enquêtes halieutiques et économiques.

Lise MONHUREL, Master 2 Environnement et Développement Durable (Perpignan, 2005)

- Tél. Direct : 06.81.46.11.32 - Email : ima.monhurel@wanadoo.fr

Depuis 2006, enquêtrice halieutique et économique sur les quartiers maritimes d'Arcachon et de Bordeaux dans le cadre du contrat de prestation pour Ifremer. A bénéficié des formations Ifremer pour les enquêteurs halieutiques en 2006 et 2007.

Compétences : enquêtes halieutiques et économiques, sensibilisation, géosciences.

Stéphanie MUCHIUT, DESS Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques, (Pau et Pays de l'Adour, 2000)

- Tél direct : 05 59 25 37 77 - Email : ima.muchiut@wanadoo.fr

Depuis 2000, chargée de mission « Pêches estuariennes et environnement ». Intervenant auprès de l'AGLIA sur le thème des ressources estuariennes et de leur gestion. Animatrice boîte environnement du projet INDICANG.

Compétences : pêches estuariennes, environnement aquatique, zones humides

Guillaume PAQUIGNON, Ingénieur agronome halieute ENSA (Toulouse, 1999)

- Tél : 05 56 79 64 31 - Email : g.paquignon@free.fr

Depuis 1999, chargé de mission « Appui technique à la pêche fluvio-estuarienne dans le bassin Garonne-Dordogne-Gironde », notamment responsable de l'animation technique et socio-économique auprès des professionnels de l'Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau douce de la Gironde (AADPPED). Développe avec les professionnels une démarche de signe de qualité sur l'estuaire de la Gironde.

Compétences : gestion de projets, valorisation, gestion, pêches estuariennes

Josiane POPOVSKY, DUST (Pau et Limerick (Irlande), 1996), Maîtrise de chimie et biologie végétale (Pau, 1995)

Tél direct : 05 59 25 37 76 - Email : ima.popovsky@wanadoo.fr

Depuis 1998, chargée de mission « pisciculture », notamment auprès des professionnels basques (GDS Nive-Nivelle et Association "Truite du Pays Basque", GDSAA). Chargée de mission en 2002-2003 du programme DIREN-CREOCEAN d'inventaire florofaunistique de la Côte Basque - Plongée sous-marine (niveau IV). Veille réglementaire piscicole et environnementale. Montage de dossiers IGP/CCP. Dossiers conchylicoles dans le cadre de l'AGLIA.

Compétences : dossiers ICPE, dossiers IGP/CCP, valorisation, plongée, algologie, estrans

Nicolas SUSPERREGUI, DESS Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques (Pau et des Pays de l'Adour, 2001)

- Tél. : 05 56 79 64 31 - Email : ima.susperregui@wanadoo.fr

Depuis 2002, responsable de la mission « Enquêteur halieutique » auprès des professionnels de la pêche fluvio-estuarienne de Gironde. Depuis 2007, il assure le développement de nouvelles missions sur l'environnement aquatique : récifs, évaluation piscicole...

Compétences : pêches estuariennes, enquêtes halieutiques, environnement aquatique, espagnol, base de données.

Publications et rapports IMA en 2008

Edition AGLIA

1. Etat des principaux stocks halieutiques du golfe de Gascogne. IMA/AGLIA. -111p, P.FOSSECAVE, J.POPOVSKY, L. SOULIER, (Juillet 2008).
2. Synthèse des avis CIEM 2008. Concept halieutiques de base et avis 2008 : Anchois, Baudroies, langoustine, merlu et sole, -8p, P.FOSSECAVE (Décembre 2008).
3. Evolution de la plaisance en France métropolitaine : Bilan des ports, flottilles et construction navale (2003-2007), IMA/AGLIA. -25p, P.FOSSECAVE, J.POPOVSKY, L. SOULIER, (décembre 2008). A paraître.
4. Actes de colloque : Aires marines protégées, pêche et cultures marines, AGLIA/Agence des Aires marines protégées/IMA. -73p, J.POPOVSKY, P.FOSSECAVE, L. SOULIER, (Décembre 2008). A Paraître.

Rapports spécifiques aux missions de conseillers techniques et scientifiques

Pêches

5. Appui technique à la filière pêche maritime en Aquitaine - Bilan technique des actions menées par l'IMA sous l'égide du CLPMEM de Bayonne en 2008. GALLET F.-janvier 2009 - 21 p + annexes.
6. Etude de faisabilité de mise en place d'une démarche d'amélioration de la qualité et de valorisation des petits poissons pélagiques de bolinche de qualité Extra débarqués à la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure. GALLET F. - mai 2008 - 44 p. + annexes.
7. Programme de soutien à l'application du " Paquet hygiène " à bord des navires de pêche professionnelle aquitains : bilan technique des phases 1 et 2, état des lieux et sensibilisation des équipages. Publication par l'IMA, l'OP ARCA-COOP et l'OP CAPSUD pour le compte du CRPMEM d'Aquitaine - 16 p. + annexes.
8. Echo des Quais n°31-32 (4ème trimestre 2007), 33 (1er trimestre 2008), 34 (2ème trimestre 2008) et 35 (4ème trimestre 2008) co-rédigés par l'IMA et le CLPMEM de Bayonne.
9. Concilier pêche professionnelle et tourisme : L'expérience du Guilvinec avec la création d'Haliotika, la Cité de la pêche : note de synthèse rédigée dans le cadre du dossier Axe IV du FEP du CLPMEM de Bayonne. GALLET F. - septembre 2008 - 6 p.
10. Application du règlement communautaire instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes : réflexions des professionnels de la pêche

autour de la mise en place et du fonctionnement d'une structure nationale française chargée de l'application progressive des mesures de repeuplement. GALLET F. -octobre 2008. 4 p.

11. "Valorisation des services rendus par les écosystèmes estuariens et côtiers en regard de l'activité de pêche professionnelle : Exemple du littoral aquitain", 77 pages. MUCHIUT S., SUSPERREGUI N., SOULIER L., février 2008.
12. " Estimation du taux de captures d'anguilles argentées par les verveux professionnels dans le bassin d'Arcachon pendant la période de dévalaison Octobre 2007 - Février 2008 ", 50 pages. SUSPERREGUI N., mars 2008.
13. "Enquêteur halieutique auprès de l'AADPPEDG : compte rendu d'activités 2007/2008 et bilan depuis la création des fiches de pêche ", 65 pages. SUSPERREGUI N., décembre 2008.
14. Bilan des actions et des projets 2008 pour le développement durable de la pêche professionnelle dans le bassin Gironde Garonne Dordogne. G. PAQUIGNON, Rapport final AADPPED Gironde, 2008 : 9p + Annexes 1 à 12.

Aquaculture

15. Bilan du suivi des piscicultures basques 2008. J. POPOVSKY, version GDS Nive-Nivelle et Version DDSV, 2008 : 63 p.

Environnement aquatique

16. Etude préalable à la gestion du phare et du plateau rocheux de Cordouan. Rapport Final, Les Maîtres du Rêve/IMA, -86p. (Juillet 2008).
17. "Premières campagnes d'échantillonnage de la faune piscicole de la plaine d'Ansot, année 2008", 62 pages. SUSPERREGUI N.
18. "Programme d'étude d'une substance appelée "liga" sur le littoral basque : identification, origine et facteurs influençant son apparition", 27 pages. IMA/CLPM BAYONNE, décembre 2008.
19. "Etat des connaissances sur les récifs artificiels dans le monde : typologie, objectifs, gestion et suivis", 101 pages + annexes. IMA/CR Aquitaine / CG33, Février 2009.
20. Rapport d'étape Programme Régional Macrodéchets (Décembre 2007-Février 2008), L.SOULIER, E.DUQUESNE, 2008 : 23p.
21. Rapport final Programme Régional Macrodéchets juin 2007- mai 2008, L. SOULIER, L.DUBOIS, E. DUQUESNE, 2008 : 23p.
22. Compte rendu d'activité 2008 du programme Environnement et Ressources des Milieux Marins Aquitains. CMCB/MNHN/IMA/LAPHY/UPPA/Météo France. 2008 : 139p.

23. Etude sur la faune benthique de l'estuaire du Lac d'Hossegor. E. MILON. Rapport UPPA/ERMMA/IMA, 2008 : 58p.
24. Colonisation des habitats rocheux de la baie d'Hendaye. M-N de CASAMAJOR, S. BUREAU, J. POPOVSKY, L. SOULIER, poster ADERA, IFREMER, AZTI, IMA présenté au colloque Golfe de Gascogne, San Sebastian, 2008.
25. Elaboration de la cartographie des habitats marins de la baie d'Hendaye – Fontarrabie, phase 1. M-N de CASAMAJOR, Rapport CERECA, IFREMER, AZTI, IMA, LAPHY, 2008 : 16p.
26. Quelques réflexions sur le réseau national échouages. Note Conseil Régional Aquitaine. L. SOULIER, 2008 : 5p.
27. Avis sur la solution SandCastle Technology. Note Conseil Régional Aquitaine. L. SOULIER, 2008 : 5p.